

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01497

Numéro SIREN : 790 131 247

Nom ou dénomination : FCDR

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005378

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005378**
n° de gestion : **2012B01497**
n° SIREN : **790 131 247 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 07/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FCDR - Société à responsabilité limitée
20 rue Des Frères Voisin 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



619871

Désignation de l'entreprise : <u>Société SARL FCDR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>20 RUE DES FRERES VOISIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>79013124700021</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le <u>31122019</u>	
		N-1 <u>31122018</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : Société SARL FCDR

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)			DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	49 518	49 518	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	9 629	9 629	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(96 161)	(103 993)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 802	7 833	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	27 789	12 986	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	59 000	59 000	
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	59 000	59 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	132 998	283 134	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	772 707	652 288	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	40 500	40 368	
	Dettes fiscales et sociales			DY	31 368	18 919	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	280 279	280 279	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	17 000	11 000	
	TOTAL (IV)			EC	1 274 852	1 285 988	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 361 641	1 357 974	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 170 200	1 134 826
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société SARL ECDR				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	198 000	FH		FI	198 000	198 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	198 000	FK		FL	198 000	198 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 558	4 200	
	Autres produits (I) (11)					FQ	4	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	203 562	202 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 958	23 622	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 464	11 734	
	Salaires et traitements*					FY	96 923	93 796	
	Charges sociales (10)					FZ	33 640	36 192	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	6 732	7 000
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	9	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	173 726	172 345
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 835	29 856
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		23	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		23	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 469	16 474	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	13 469	16 474	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 469)	(16 450)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16 366	13 406	

Désignation de l'entreprise : Société SARL FCDR										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		103	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	12 000	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	12 000	603	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		1 253	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	10 183	500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	10 183	1 753	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 817	(1 150)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 381	4 423	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	215 562	202 827	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	200 759	194 994	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	14 802	7 833	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		103	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		283	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 558	4 200	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	27 920	29 093	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	5 909	obligatoires		A9	22 011					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CESSION IMMO										10 183	12 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	273
Total	273

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 500
Dettes fiscales et sociales	2 218
Total	42 819

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	411
Total	411
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 000
Total	17 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132 998
Total	132 998

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

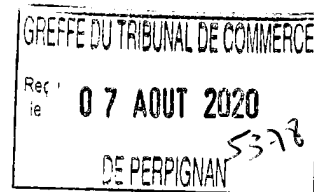
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FCDR	SARL	50 000	

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société SARL FCDR
66000 PERPIGNAN

[illegible]



FCDR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL : 50.000 €
SIEGE SOCIAL :
20 rue des Frères Voisin

PERPIGNAN

80 08

RCS PERPIGNAN : 790 131 247
SIRET : 790 131 247 00021

80 08

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE AU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 05 AOUT 2020**

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à la somme de 14.802 € au compte « report à nouveau » à l'amortissement des pertes antérieures.

L'Associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICES</u> <u>/</u> <u>DISTRIBUTIONS</u> <u>EXCEPTIONNELLES</u>	<u>Nombre de</u> <u>titres</u>	<u>Dividende net</u>	<u>Eligibles à</u> <u>l'abattement</u> <u>40 %</u>	<u>Non éligibles à</u> <u>l'abattement</u> <u>40 %</u>
AG du 05/08/2016	1.000	30.000 €	30.000 €	----
31/12/2016	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2017	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2018	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Pour extrait conforme :

FCDR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL : 50.000 €
SIEGE SOCIAL :
20 rue des Frères Voisin

PERPIGNAN

80 02

RCS PERPIGNAN : 790 131 247
SIRET : 790 131 247 00021

80 02

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE AU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 05 AOUT 2020**

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à la somme de 14.802 € au compte « report à nouveau » à l'amortissement des pertes antérieures.

L'Associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICES</u> <u>/</u> <u>DISTRIBUTIONS</u> <u>EXCEPTIONNELLES</u>	<u>Nombre de</u> <u>titres</u>	<u>Dividende net</u>	<u>Eligibles à</u> <u>l'abattement</u> <u>40 %</u>	<u>Non éligibles à</u> <u>l'abattement</u> <u>40 %</u>
AG du 05/08/2016	1.000	30.000 €	30.000 €	----
31/12/2016	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2017	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2018	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Pour extrait conforme :

